

GAY-LUSSAC SMALLCAPS

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM.

Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP GAY-LUSSAC SMALLCAPS

Part A code ISIN : FR0011759299 – Part I code ISIN : FR0013228327

Ce Fonds est géré par **GAY-LUSSAC GESTION**

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du FCP **GAY-LUSSAC Smallcaps**, de classification Actions des Pays de la zone Euro, est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, de profiter du développement des Petites et Moyennes Entreprises des pays de la zone Euro, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille, sur une période de placement recommandée de 5 ans.

Fonds de capitalisation réinvestissant son résultat net et ses plus-values nettes réalisées, éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA) et aux contrats d'Assurance-vie.

Dans le respect de la réglementation du régime PEA, le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum dans des actions de sociétés cotées de tous les pays de la zone Euro. Ces titres sont sélectionnés selon une approche spécifique dite « Approche Thématique Transversale ». Le choix des valeurs s'effectue au travers de grands thèmes d'investissement transversaux globaux, définis à partir du scénario macro-économique mondial à 3-6 mois retenu par la Société de Gestion, en application de l'analyse et des réflexions du Comité d'Orientation Thématique bimestriel. Ces thèmes, en nombre limité, sont générateurs potentiels de performance, ils sont indépendants de toute considération, pays, secteur ou marché.

L'analyse financière, fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs, permet ensuite d'affiner la sélection des valeurs susceptibles d'être conservées dans la durée, en mettant l'accent sur la qualité de l'investissement et le prix d'acquisition.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de son actif net dans des actions cotées de tous les pays de la zone Euro ayant une capitalisation comprise entre 300 millions et 2 milliards d'euros le jour de l'achat des titres, avec un minimum de 75% de son actif net en titres éligibles au PEA. Au total, le degré d'exposition au risque actions est compris entre 75% et 100% de l'actif net,
- 25% maximum de son actif net en produits de taux et produits monétaires tels que des obligations et autres TCN issus d'un état membre de la zone Euro disposant d'une notation « Investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation, et en concordance avec les analyses de la société de gestion. Au total, le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 25% de l'actif net
- 10% maximum de son actif net dans des OPCVM de tout type de classification,
- 10% maximum de son actif dans des titres de pays n'appartenant pas à la zone Euro.

Le fonds investit à hauteur de 30 % minimum dans des titres de sociétés françaises, et à hauteur de 10% minimum dans des titres de PME, TPE ou ETI françaises. A la date du Prospectus le fonds bénéficie du label Reliance.

Le FCP sera exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum.

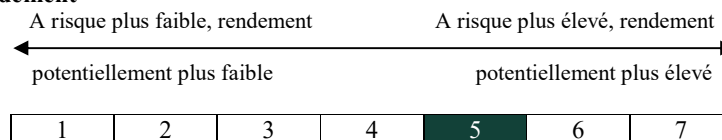
Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés sans rechercher de surexposition, dans le but de maintenir inchangée l'exposition du portefeuille.

Remboursement des parts : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures et sont exécutées, à cours inconnu, sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Cet OPCVM ne peut être souscrit par des « US Persons » ou assimilées.

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le **niveau 5** de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, et notamment aux actions de petites et moyennes capitalisations, qui, en raison de leurs caractéristiques particulières sont susceptibles d'avoir un comportement plus risqué et peuvent connaître des fluctuations importantes : l'évolution de la valeur de la part du Fonds peut être irrégulière car elle est directement liée à la performance du marché des actions européennes.

GAY-LUSSAC SMALLCAPS

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de taux et de crédit : Le Fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements ainsi qu'à la dégradation de la notation de l'émetteur qui peut impacter la valeur liquidative du FCP.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

	Part A	Part I
Frais d'entrée	2%	2%
Frais de sortie	néant	néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son Conseil ou de son Distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

	Part A	Part I
Frais courants	2,86% ttc (*)	1,76% ttc (*)

(*) Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

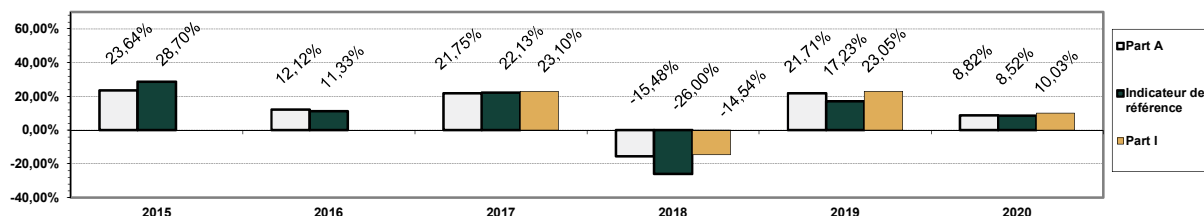
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances – part A et part I

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, se référer au prospectus du Fonds disponible sur le site Internet

www.gaylussacgestion.com

Performances passées



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Seules les performances des années civiles pleines sont affichées. Les performances annuelles du Fonds sont calculées dividendes nets réinvestis et tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions payés, celles de l'indicateur de référence sont également calculées dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds et de la part A : 31 mars 2014

Date de création de la part I : 30 décembre 2016

Devise de libellé des parts : €uro

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Société Générale

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, rédigés en français, ainsi que les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion de portefeuille :

GAY-LUSSAC SMALLCAPS

GAY-LUSSAC GESTION

45, avenue George V – 75008 PARIS - tél. : 01 45 61 64 90 ainsi que sur son site Internet : www.gaylussacgestion.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques, notamment la valeur liquidative :

Auprès de la Société de gestion de portefeuille (cf. ci-dessus).

Fiscalité : Le FCP est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut également avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Il vous est conseillé de vous renseigner à ce sujet auprès de votre Conseil fiscal habituel.

Informations sur la politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.gaylussacgestion.com, ainsi que sous format papier sur simple demande des investisseurs.

La responsabilité de GAY-LUSSAC GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GAY-LUSSAC GESTION est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/03/2021.